



La propriété des terres agricoles

Par bertrande

bonjour

j'aimerais savoir si un fermier est aussi propriétaire des terres qu'il loue. je voudrais s'il vous plait que vous me communiquiez le texte de loi à ce sujet

merci mesdames et messieurs

Par bertrande

je ne pense pas que ce soit le cas

Par bertrande

Le fermage est un type de bail rural dans lequel un propriétaire, le bailleur, confie à un preneur, le fermier, le soin de cultiver une terre sous contrat.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le fermier n'est pas propriétaire puisqu'il loue et donc paye un loyer au propriétaire de ces terres.
Si le propriétaire veut vendre, le fermier a un droit de préemption.

Par bertrande

merci